

## PRIX DE LA SECURITE

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à adresser par courriel à : [danielle.schlier@ff-aero.fr](mailto:danielle.schlier@ff-aero.fr)

Date limite d'envoi : 25 février 2016

<b>COMITE REGIONAL</b>	CRA16 Midi-Pyrénées		
<b>CORRESPONDANT PREVENTION SECURITE</b>	NOM : Gazeau Prénom : Didier	TEL : 06 16 34 18 15 MAIL : didier.gazeau@wanadoo.fr	
<b>ACTION ENTREPRISE</b>			
<b>AERoclUB</b>	Aéroclub du CE Airbus Opérations Toulouse (ACAT-René Barbaro)		
<b>LOCALISATION</b>	Toulouse-Lasbordes (LFCL)		
<b>ADRESSE</b>	18 avenue Jean-René Lagasse 31130 BALMA		
<b>CONTACTS</b>	TEL : 05 61 54 27 30 ou 09 72 11 76 14 MAIL : secretariat@acat-toulouse.org		
<b>STRUCTURE ATO</b>	OUI		NON <input checked="" type="checkbox"/>

### **Sa mise en place**

Depuis l'entrée en vigueur de la réglementation FCL1 en 1999, chaque pilote privé doit effectuer un vol d'au moins une heure avec un instructeur de vol pour proroger sa qualification de classe SEP.

Au fil des années, ces vols de prorogation ainsi que les vols d'entraînement ou de perfectionnement avec instructeur à bord révèlent que les points faibles des pilotes privés au plan des compétences techniques ne concernent pas vraiment le Pilotage, les Trajectoires ou les Communications (sauf pour ceux qui volent peu) mais plutôt les Procédures et les Connaissances ainsi que les connaissances aéronautiques en général (réglementation, météo, mécanique du vol, etc.).

Au plan des compétences non techniques, les vols effectués avec les pilotes qui étaient titulaires d'un Brevet de pilote privé et d'une licence TT transformés en PPL-A + SEP, ont révélé qu'elles étaient partiellement acquises ou insuffisamment mobilisées, ceci pouvant provenir du fait que l'étude des Facteurs Humains n'était pas encore intégrée à leur formation initiale, notamment pour les pilotes âgés.

Considérant que les points faibles ci-dessus et l'évolution constante des techniques, des pratiques et de l'environnement de l'aviation de loisir pouvaient avoir un impact sur la sécurité des vols, l'ACAT a entrepris de faciliter la formation continue de ses adhérents.

A ce titre, il offre la possibilité à ses pilotes privés déjà qualifiés d'assister aux cours théoriques dispensés de façon régulière en présentiel aux élèves, relaie la diffusion des publications de la DSAC, du BEA, de la FFA, diffuse des extraits de la presse aéronautique ainsi que les documents élaborés par sa commission interne pour la sécurité des opérations aériennes (flashes, conseils, consignes et recommandations de sécurité) et enfin organise chaque année un « séminaire de recyclage » à l'instar des séminaires que suivent les instructeurs de vol pour renouveler leur qualification.

Lors de sa création, la participation à ce séminaire ACAT était obligatoire pour les titulaires d'un BB ou d'un TT ou d'une PPL-A obtenue depuis plus de cinq ans mais cette obligation fut assez rapidement abandonnée en raison de difficultés à vérifier son respect.

### **Une action pérenne au profit de la communauté des pilotes de la région toulousaine**

Dès le début, cette entreprise eut un réel succès puisque plus de 100 pilotes de l'ACAT ont participé au premier séminaire en 2006.

Par la suite, l'exiguïté des locaux a conduit l'ACAT à solliciter la Direction de l'ISAE-Sup'aéro pour utiliser son grand amphithéâtre et la cafeteria du campus, ce qu'elle a accepté à la condition de permettre aux élèves et notamment à ceux qui sont en formation initiale de pilote privé au CAS (Centre aéronautique et spatial) ainsi qu'aux adhérents de l'aéroclub Claude Chautemps d'y participer.

Puis ce séminaire, initialement destiné aux pilotes déjà qualifiés, a été ouvert aux élèves *ab initio* et la participation a été étendue aux aéroclubs et propriétaires d'aéronef privé basés à Toulouse-Lasbordes, aux élèves et pilotes d'ULM ainsi qu'aux aéroclubs basés sur les aérodromes voisins.

En 2015 la Direction de l'ISAE-Sup'aéro a passé le relais à la Direction de l'ENAC. Les participants sont accueillis dans l'amphithéâtre Bellonte et au restaurant de l'école, l'interface organisationnelle étant assurée par le Correspondant Prévention-Sécurité de l'aéroclub de l'ENAC.

Le nombre moyen de participants aux 10 séminaires organisés à ce jour est supérieur à 100 avec un taux de participation des adhérents de l'ACAT d'au moins 50%.

### **Une action pertinente pour la sécurité des vols**

Des présentations de grande qualité sont préparées et réalisées par des personnes compétentes dans leur domaine et venant de divers organismes : DSAC-Sud (pilotes inspecteurs, chefs de service), DSNA (contrôleurs aériens), BEA (enquêteurs), BGTA de Blagnac, Météo France (ingénieurs), ENAC (maîtres de conférence, chefs de projet), instructeurs de vol et au sol exerçant en aéroclub ou en école de pilotage (ENAC-Muret). De simples pilotes privés présentent des événements de sécurité qu'ils ont personnellement vécus ou des témoignages.

Pour préparer leur présentation du sujet, les intervenants s'appuient parfois sur un groupe de travail dont les membres peuvent être des adhérents à d'autres aéroclubs, ce qui renforce la transversalité que l'ACAT souhaite donner à ce séminaire.

Les sujets sont généralement proposés via un appel à idées à la fois interne à l'ACAT et externe auprès des autres aéroclubs basés à Toulouse-Lasbordes et de la DSAC-Sud. Le choix des sujets proposés est fait selon deux critères : leur pertinence vis-à-vis de l'amélioration de la sécurité des vols et leur prise en charge par un intervenant volontaire, compétent et disponible.

Depuis la création de ce séminaire divers sujets ont été traités, les principaux étant la division de l'espace aérien et les services de la circulation aérienne, l'organisation du contrôle de la circulation aérienne, la réglementation européenne (SERA, AirCrew), le CBT-Competency Based Training, les bonnes pratiques de préparation et de conduite du vol, d'accueil du passager, de l'usage du GPS, de gestion des situations d'urgence, l'observation et la prévision météorologiques, l'accidentologie, le comportement d'aviateur et le TEM-Threats and Errors Management, la notification, l'analyse et le suivi des événements de sécurité via le SGS-Système de gestion de la sécurité et le REX-FFA, les particularités de la circulation aérienne et de l'environnement de l'aérodrome de Toulouse-Lasbordes et notamment les procédures de réduction du bruit, l'utilisation d'IRMA par les contrôleurs, etc.

### **Une action peu dispendieuse**

Toutes les interventions sont préparées et réalisées bénévolement mais les frais de repas et de déplacement jusqu'au lieu du séminaire sont remboursés aux intervenants.

Le montant de la contribution financière demandée aux participants pour les pauses café et le repas qu'ils ont la possibilité de prendre sur place inclut une somme permettant ce remboursement.

La direction de l'ENAC, tout comme l'avait fait la Direction de l'ISAE-Sup'aéro, met gratuitement à disposition l'amphithéâtre et le technicien chargé de la mise en œuvre des moyens audio et vidéo.

### **Une action transverse et fédératrice**

Désormais désignée « Séminaire du pilote privé Avion et ULM », cette manifestation annuelle organisée par l'ACAT avec le soutien logistique de l'ENAC et proposée aux aéroclubs basés à LFCL et sur les aérodromes voisins, est l'occasion pour leurs adhérents de s'impliquer personnellement et de façon conviviale dans le maintien et l'approfondissement de leurs connaissances théoriques et pratiques ainsi que de partager leur expérience avec d'autres élèves ou pilotes privés.

Les productions des 4 derniers séminaires sont téléchargeables :

- 16 février 2013 : [ICI](#)
- 15 février 2014 : [ICI](#)
- 31 janvier 2015 : [ICI](#)
- 06 février 2016 : [ICI](#)

MOYENS MIS EN OEUVRE	
MATERIELS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de conférences pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes, équipée de moyens audio et video-projection</li> <li>• Cafeteria / Salle de restaurant à proximité</li> </ul>
HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenants : toute personne compétente et disponible pour s'approprier le sujet et réaliser un support de présentation, intervenir devant un public et répondre aux questions</li> <li>• Technicien chargé de la mise en œuvre des moyens audio et video de la salle de conférences</li> <li>• Personnel de restauration</li> <li>• Organisateur : adhérent d'aéroclub</li> </ul>
COÛTS FINANCIERS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenants, organisateurs : prestation <b>gratuite</b> (bénévoles)</li> <li>• Salle de conférence, technicien chargé des moyens audio et video : <b>mise à disposition gratuite</b></li> <li>• Frais de pauses café + repas et frais de déplacement des intervenants : <b>environ 150 €/séminaire</b></li> <li>• Pauses café + repas du participant: <b>16 € / participant</b> (incluant une contribution au remboursement des frais ci-dessus aux intervenants)</li> </ul>

DATE ET SIGNATURE

16 Février 2016 .

B. MIGLIORE

Président de l'ACAT .

B. Migliore